

- La réglementation encadrant le transport des animaux d'élevage en Europe est obsolète et peu respectée.
- Les eurodéputés souhaitent des normes et des contrôles plus stricts... mais pas trop.

En Europe, le transport des animaux est un calvaire

Le rapport de la commission "Anit" a mis en évidence les infractions systématiques commises lors du transport des animaux.



Véronique Leblanc
Correspondante à Strasbourg

À quoi sert une réglementation européenne sur le bien-être animal si elle n'est pas appliquée? À rien, et il est plus que temps de s'en préoccuper, a-t-il été très logiquement constaté lors d'un débat organisé jeudi matin dans l'hémicycle strasbourgeois du Parlement européen.

Comme levier d'action, les eurodéputés disposaient d'un rapport basé sur les travaux menés par trente de leurs collègues réunis dans la "commission d'enquête sur la protection des animaux durant le transport" (Anit). Un rapport assorti d'une série de recommandations.

Tout le monde regarde ailleurs

Créée en juin 2020 à la demande du groupe des Verts, cette commission Anit a bouclé ses travaux – qui ont duré un an et demi – en décembre dernier. Un travail de fond, donc, qui aboutit à un constat partagé par tous les eurodéputés impliqués: aujourd'hui dépassée, parfois incohérente, la réglementation de 2005 souffre en outre d'infractions systématiques liées à des véhicules inadap-

tés, des défauts d'hydratation et d'alimentation des animaux transportés, des températures extrêmes, des durées de transport bien trop longues, un nombre trop élevé d'animaux dans un même habitacle, des aires de repos inexistantes, etc.

Un désastre éthique lié au peu d'enthousiasme des États membres à mettre en place contrôles et sanctions, ainsi qu'au laxisme des autorités communautaires qui laissent faire.

Ces recommandations ont été largement adoptées (557 voix pour, 55 contre et 78 abstentions) par le Parlement européen mais n'ont pas de force contraignante. Elles constituent un signal en direction de la Commission européenne qui doit publier une proposition de nouvelle législation en 2023.

Présente lors du débat de jeudi, la commissaire à la Santé et à la Sécurité alimentaire Stella Kyriakides a certifié que le bien-être animal était "une des priorités" de la stratégie "De la ferme à la fourchette" proposée par la Commission et largement adoptée par le Parlement européen en octobre dernier.

"Les recommandations du Parlement européen sur le bien-être animal durant le transport représentent une part im-

portante de ce sur quoi se fondera notre travail", a-t-elle assuré.

Transporter la viande plutôt que des animaux vivants

Ces recommandations préconisent, notamment, le renforcement des contrôles lors des transports, l'installation de caméras de vidéosurveillance dans les camions, la présence d'un vétérinaire à bord des bateaux transportant du bétail, des contrôles de température ambiante, des dispositifs pour mesurer les taux d'humidité et d'ammoniac ainsi qu'une réflexion sur un système qui favoriserait le transport de matériel génétique (sperme et embryons) et de carcasses de viande plutôt que d'animaux vivants, ce dernier point impliquant la mise en place de réseaux d'abattoirs mobiles.

Le tout assorti d'un fonds permettant de minimiser les conséquences socio-économiques de cette transition et de la création d'un commissaire européen chargé du Bien-être animal.

Trop peu, estimaient certains eurodéputés, dont la Belge élue en France Caroline Roose. Membre du groupe des Verts et de la commission Anit, elle s'est battue jusqu'au bout – mais en vain – pour une série de recommandations plus exigeantes qui n'ont

Les conditions de transport des animaux sont un désastre éthique lié au peu d'enthousiasme des États membres à mettre en place contrôles et sanctions, ainsi qu'au laxisme des autorités communautaires qui laissent faire.